

ATTESTATION DE DEPOT EN CAPITAL
SOCIETE EN FORMATION

Je soussigné(e), Monsieur ROMAIN RIDEZ agissant en qualité de GESTIONNAIRE CLIENTELE PATRIMONIAL, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes, de :

Caisse d'Épargne CEPAC, Banque coopérative régie par les art. L. 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier – SA à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 1.100.000.000 euros – Siège social : Place Estrangin Pastré - 13006 Marseille - 775 559 404 RCS Marseille – Intermédiaire en assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 006 180 – Titulaire de la carte professionnelle "transactions sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds effets ou valeurs" n° CPI 1310 2016 000 009 983 délivrée par la CCI de Marseille-Provence, garantie par la CEGC – 16 rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 la Défense Cedex.

Certifie par la présente que la somme de 100,00 €, représentant le capital libéré¹ de la société AB, au capital de 100,00 €, dont le siège social est à :

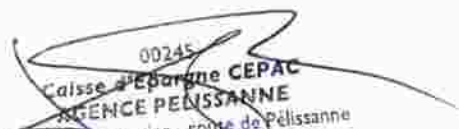
525 Route de Lambesc 13330 Pelissanne,

- a été déposée dans nos livres le 23/06/2023
- et que la liste des souscripteurs ainsi que leurs apports respectifs lui a été communiquée².
 - Laquelle liste est annexée aux présentes

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

à Pelissanne, le 23 juin 2023

Représentant CEPAC

00245

Caisse d'Épargne CEPAC
AGENCE PELISSANNE
Quartier Roussier - route de Pelissanne
13300 SALON-DE-PROVENCE

¹ Pour les S.A. du quart au minimum du capital, soit 9 250 EUR ou du pourcentage prévu s'il est supérieur

² Pour les S.A. uniquement



